

Renforcement des ressources financières au travers d'un nouveau crédit syndiqué

Sécurisation des financements à moyen terme et allongement de la maturité de la dette

Caissargues, le 25 juillet 2024

Dans le cadre de sa stratégie de gestion proactive de sa dette, le Groupe Bastide annonce avoir conclu ce jour un nouveau contrat de financement d'un montant global de 375 M€, incluant un crédit syndiqué et un crédit renouvelable.

Le nouveau crédit vient se substituer au crédit syndiqué mis en place en novembre 2021 d'un montant de 270,5 M€ et dont l'échéance était fixée à novembre 2026 et de prêts bilatéraux d'un montant de 38,8 M€.

Le nouveau crédit syndiqué comprend une première tranche, d'un montant de 35 M€ amortissable sur une durée de 5 ans à compter de juillet 2025, une seconde tranche in fine à 5 ans d'un montant de 215 M€ (maturité juillet 2029) et une troisième tranche in fine à 6 ans d'un montant de 75 M€ (maturité juillet 2030). Le contrat de financement octroie aussi un crédit renouvelable (Revolving Credit Facility) d'une durée de 5 ans et d'un montant de 50 M€ dont l'objectif est le financement des investissements et de la croissance du Groupe.

Ces financements garantis sont conditionnés au respect d'un ratio de levier, calculé post IFRS 16, de 4,5 au 31 décembre 2024 puis de 4,25 à compter du 31 décembre 2025, et enfin de 4,00 à partir du 30 juin 2027. Le coût de cette dette sera environ 140 points de base supérieur au coût du crédit actuel. Le coût moyen du financement baissera au fur et à mesure de la dégressivité du ratio de levier et pourra être minoré ou majoré de 10 points de base en fonction du respect de trois indicateurs RSE définis à partir des piliers de la stratégie du Groupe Bastide en matière d'ESG, à savoir : le taux de satisfaction des patients, le taux de satisfaction des employés, le nombre d'équipements médicaux recyclés en seconde vie.

Le Groupe Bastide a mobilisé Natixis, Société Générale et BNP comme chefs de file. Le financement, qui permet d'allonger la maturité moyenne de la dette, est assuré par un pool bancaire de 10 établissements et trois investisseurs institutionnels¹. Les intentions de souscription globales ont largement dépassé les sollicitations du Groupe témoignant de la confiance portée aux perspectives du Groupe Bastide et à sa capacité à générer des flux de trésorerie durables.

Ces financements ont été obtenus et sécurisés sans contrainte de cession d'actifs. Le Groupe confirme cependant sa volonté d'accélérer son désendettement à court terme en s'appuyant sur des cessions ciblées d'actifs dont le montant serait alors affecté en priorité à la réduction du montant de la première tranche.

¹Etablissements bancaires : Groupe BPCE (Natixis, BP Sud, Caisse d'Epargne LR, Palatine), SG, BNP, Crédit Agricole Languedoc, CIC, LCL, HSBC / Investisseurs institutionnels : Allianz GI, Tikehau, LBP AM



PROCHAINE PUBLICATION

Chiffre d'affaires annuel 2023-2024 le jeudi 29 août 2024 après bourse

À propos de Groupe Bastide Le Confort Médical

Créé en 1977 par Guy Bastide, le Groupe Bastide est l'un des principaux acteurs européens dans la prestation de santé à domicile. Présent dans 8 pays, Bastide développe une démarche qualité permanente et s'engage à fournir les dispositifs médicaux et les services associés répondant le mieux aux besoins des patients dans les domaines clés de la santé : diabète, nutrition, perfusion, respiratoire, stomathérapie et urologie. Bastide est coté sur Euronext Paris (ISIN : FR0000035370, Reuters BATD.PA, - Bloomberg BLC: FP).

Groupe Bastide

Vincent Bastide/Olivier Jourdanney
T. +33 (0)4 66 38 68 08
www.bastide-groupe.fr

Actus Finance

Analystes-Investisseurs
Hélène de Watteville
T. +33 (0)1 53 67 36 33

Presse – Médias
Déborah Schwartz
T. +33 (0)1 53 67 36 35

